

Carole Delga à la mairie pour signer le contrat Bourg-Centre

Au moment de la signature du contrat. Photo DDM, A.C.



Publié le 08/05/2019 à 07:31

Ce lundi, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, était en visite exceptionnelle à Bram afin de procéder à la signature du deuxième contrat Bourg-Centre (après Castelnaudary le matin), avec la Ville de Bram, représentée par Claudie Méjean, la Communauté de Communes Piège-Lauragais-Malepère, représentée par André Viola, et le PETR du Pays Lauragais, représenté par Guy Bondouy.

Répondre aux attentes des populations

En effet, de par son rôle de « chef de file » dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des communes de petite et moyenne taille. Grâce aux études d'ingénierie réalisées en 2015/2016 dans le cadre du dispositif national de « revitalisation du centre bourg », dont la ville de Bram a été lauréate en 2014, une candidature a pu rapidement être déposée pour ce programme régional, sur la base des fonctions de centralité occupées par notre commune au sein du territoire Piège Lauragais Malepère.

Le contrat Bourg-Centre permettra à Bram de bénéficier d'un accès privilégié aux dispositifs régionaux d'accompagnement et de soutien aux communes, dans le but d'offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles, dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs... La Région accompagne depuis de nombreuses années la Ville de Bram pour ses réalisations « traditionnelles », à l'instar de la rénovation du village circulaire, dont elle est un partenaire financier toujours fidèle.

Des résultats concrets

Grâce à la signature de cette convention, la municipalité va en outre pouvoir bénéficier d'un plan d'accompagnement aux investissements renforcé sur trois ans : rénovation de la rue des Fleurs, étude relative à la restructuration du quartier de la gare, maintien et développement du commerce de proximité, sortie de vacance de locaux commerciaux, sans oublier le soutien à la rénovation de divers bâtiments communaux tels que l'Ecole Maternelle, l'Espace Idéal, le Stade Saint-Exupéry, etc.

Un atout considérable

La présidente Carole Delga s'est réjouie de voir *«qu'il y avait déjà à Bram des résultats concrets liés à ce dispositif»*, en citant pour exemple l'engouement autour de l'opération «Façades et Devantures», pour laquelle les subventions ont d'ores et déjà augmenté significativement grâce à l'accompagnement bonifié de la Région. A l'issue de la signature, Mme le Maire remerciait l'ensemble des signataires pour leur engagement et leur soutien, et se réjouissait de ce nouveau partenariat d'envergure : *«Cet accompagnement inédit va nous permettre de mettre en place toujours plus d'actions au profit du développement de l'économie et de l'emploi, mais aussi en faveur de la qualité du cadre de vie et de la structuration d'une offre de services diversifiée, tant pour la Commune de Bram que pour son bassin de vie. Il s'agit donc d'un atout considérable pour la valorisation et l'attractivité de notre territoire»*.